

# ASSISES POUR LE DROIT À LA FORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE POUR LES SANS-PAPIERS

Les jeunes sans-papiers sortant de l'école obligatoire n'ont pas accès à la scolarité post-obligatoire dans certains cantons de Suisse alors qu'ils peuvent y accéder à Genève.

Dans toute la Suisse, les jeunes sans-papiers désirant faire un apprentissage en entreprise n'en ont pas le droit car le contrat d'apprentissage mentionne l'«autorisation de séjour» du postulant... D'où coup les jeunes sans-papiers qui sont exclus d'une école (formations de type scolaire ou professionnelle en école à plein temps) sont abandonnés sur le marché de l'emploi sans qualifications avec toutes les conséquences que cela implique en termes d'avenir bouché, de risques de chômage, de bas salaires, etc.

Nos autorités, en affirmant respecter le Pacte I de l'ONU (droits économiques, sociaux et culturels) et les Droits de l'Enfant, autorisent les jeunes sans-

papiers à fréquenter l'école obligatoire, mais les bannissent dans certains cas de la scolarité post-obligatoire, dans tous les cas de l'accès à la formation professionnelle.

Il convient de dénoncer cette position, incohérente, absurde et indigne d'un Etat de droit.

Des propositions existent et c'est à cette fin que nous vous convions aux Assises du 24 mars. Ceci afin de comprendre comment cela se passe en Europe, en Suisse et particulièrement à Genève, pour débattre autour de pistes de réflexions et de propositions, pour enfin, au travers d'une résolution, demander aux autorités du canton d'agir et de prendre un certain nombre de mesures permettant la stricte application des Droits reconnus mais non appliqués.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### Frais de participation :

**20.- frs à verser au CCP 12-21631-9 ou sur place**  
(gratuit pour les étudiants, apprentis, chômeurs, AVS/AI, etc.)

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Je m'inscris à l'atelier : \_\_\_\_\_

### A renvoyer avant le 22 mars à :

Coordination enseignement, CP 145, 1219 Aire,  
ou par courriel à [ce@arobase-ge.ch](mailto:ce@arobase-ge.ch) ou sur [www.arobase-ge.ch](http://www.arobase-ge.ch)

Les enseignants doivent faire une demande de congé  
au plus tard 15 jours à l'avance

## ORGANISATION

Comité Assises pour le droit à la formation scolaire et professionnelle des sans-papiers: Marc Boget, Mary Honderich, Michel Jeanneret, Dario Lopreno, Bilal Ramadan

## SOUTENU PAR

Coordination enseignement (Membres: AGEEP, APFEGM, CUAE, FAMCO, FE, GREN, RAJ, SPG, SSP, ATTAC Genève, Les Verts, Parti socialiste, Parti du travail, Solidarités. Membres observateurs: FAPECO, Cartel, GAPP, UCESG). SIT, Collectif de soutien aux sans papiers (CSSP), Centre de contact Suisses-Immigrés (CCSI), Syndicat des services publics commission immigration romande (SSP/GI), Syndicat UNIA.

## SOUTIEN PRESSE

**LE COURRIER**  
L'ESSENTIEL. AUTREMENT.

MERCREDI 24 MARS 2010, 8H00-17H15

## CONFÉRENCE, ATELIERS & TABLE RONDE

8h00 **Accueil** à la Maison des Associations

8h30 **Introduction**

Brève présentation de la journée (conférence, ateliers, synthèse, table ronde, résolution, pauses et repas).

9h00 **Conférence**

**Droit à la formation scolaire et professionnelle pour les jeunes sans-papiers : questions de fond, situation dans quelques pays (extra-)européens et mobilisations**

Par Angela Melchiorre (Right to Education Project / ActionAid International, UK)

10h00 Pause

10h30 **Ateliers**

### 1. Aspects juridiques

Avec Dina Schumacher (juriste DIP), Roswitha Petry (Faculté de droit, université de Genève) et Miriam Fridman-Wenger (OFPC).

### 2. Situation à Genève

Avec Anne Marie von Arx-Vernon (motion 1815 sur l'accès à l'apprentissage aux jeunes sans statut légal ayant effectué leur scolarité à Genève), Sylvain Rudaz (DIP), Daniel Hensler (Directeur Service des classes d'accueil et d'insertion, SCAI), Joël Petoud (Doyen SCAI).

### 3. Situation en Suisse

Avec Bea Schwager (Collectif sans-papiers ZH) et Philippe Sauvin (L'Autre Syndicat, VD)

12h15 Repas (sur place ou restaurants à proximité)

13h30 **Synthèse des ateliers**

Rapport de 10 minutes par atelier

14h00 **Table ronde**

Participants: Charles Beer (Président du DIP), Angela Melchiorre (Right to Education Project / ActionAid International), un représentant du Collectif de soutien aux sans-papiers, Anne Marie von Arx-Vernon (motion 1815 sur l'accès à l'apprentissage aux jeunes sans statut légal ayant effectué leur scolarité à Genève), Roswitha Petry (Faculté de droit, université de Genève).

15h30 Pause

16h00 **Résolution**

Débat et adoption

17h15 **Clôture des Assises**

18h00 **Conférence de presse**

Les Assises ont lieu à la Maison des Associations,  
15 rue des Savoises, à Genève